

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue **le vendredi 8 décembre 2017, 19 heures**, à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Gaëtan Lalande, Noël Picard, Gilles Payer, Raymond Bisson.

Ont motivé leur absence : Monsieur Michel Longtin

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les membres du conseil ont bien reçu l'avis de convocation transmis dans les délais prescrits.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018
5. Adoption du taux de taxation pour l'année 2018
6. Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2018
7. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020
8. Adoption du programme triennal d'immobilisation
9. Période questions
10. Fermeture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2017-12-18626 Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance à 19h15.

ADOPTÉE.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-12-18627
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

L'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE.

3. RENONCEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2017-12-18628 Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue de la séance régulière;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

ADOPTÉE.

4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

2017-12-18629
Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018

La présentation des prévisions budgétaires de l'année 2018 est faite par le maire. Il annonce également le taux de taxes foncières.

Avant l'adoption de la résolution qui suit, le maire invite les membres du conseil à donner leur opinion sur les prévisions budgétaires de la prochaine année, ce que font tous les élus.

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil adopte les prévisions budgétaires de l'année 2018 qui s'établissent comme suit :

Description des revenus	2017	2018
TAXE FONCIÈRE	1 569 756\$	1 615 040\$
TAXES DE SECTEUR	62 464\$	73 438\$
SERVICES MUNICIPAUX	555 300\$	568 981\$
EN LIEU DE TAXES	111 210\$	112 475\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	112 400\$	131 235\$
TRANSFERTS	229 849\$	328 299\$
TOTAL DES REVENUS	2 640 979\$	2 829 468\$
Description des dépenses	2017	2018
ADMINISTRATION	519 889\$	537 289\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	323 724\$	333 199\$
TRANSPORT	659 491\$	653 247\$
HYGIÈNE DU MILIEU	365 677\$	383 820\$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	186 715\$	179 775\$
LOISIRS ET CULTURE	140 286\$	156 420\$
FRAIS DE FINANCEMENT	71 350\$	152 050\$
IMMOBILISATION	85 000\$	60 000\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	295 200\$	381 600\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	15 647\$	14 359\$
AFFECTATION ET RÉSERVE FINANCIÈRE	-22 000	-22 291
TOTAL DES DÉPENSES – AFFECTATIONS ET RÉSERVES	2 640 979\$	2 829 468\$

ADOPTÉE.

5. ADOPTION DU TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2018

2017-12-18630

Adoption du taux de taxation pour l'année 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le taux de taxe foncière pour l'année 2018 s'établi comme suit :

Taux de la taxe foncière	2017	2018
DU CENT DOLLARS	0.659\$	0.6715\$

ADOPTÉE.

6. ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT

2017-12-18631
Adoption du taux d'intérêt

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le taux d'intérêt pour l'exercice 2018 soit maintenu à 15% par année

ADOPTÉE.

7. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

La présentation du programme triennal d'immobilisation est faite par le maire.

	2018	2019	2020
Réseau routier	Volet I (LGO et Principale) sur 3 ans	Lac Gagnon Est	
Édifices	Lac Gagnon Est (TECQ) Bibliothèque (réfection) Centre administratif	Centre administratif	
Matériel roulant	Camion 10 roues Balai mécanique Compacteur de 500kl		Camion 6 roues
Hygiène du Milieu		Écocentre (plateforme)	

DÉPARTEMENT	2018	2019	2020	TOTAL
Réseau routier	1 850 000	1 850 000	1 035 000	4 735 000
Édifices municipaux	470 000	250 000		720 000
Matériel Roulant	375 000		275 000	650 000
Hygiène du Milieu (écocentre)	25 000	50 000		75 000
TOTAL	2 720 000	2 150 000	1 310 000	6 180 000

ADOPTÉE.

8. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

2017-12-18632
Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 tel que présenté soit et est adopté.

ADOPTÉE.

9. PÉRIODE DE QUESTION

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-12-18633 Levée de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la séance soit et est levée à 19h20.

ADOPTÉE.

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale et sec.-très